

## **Pour bâtir l'alternative très haut débit pour les professionnels, Altitude acquiert les actifs Kosc**

**Lundi 29 juin 2020, le tribunal de commerce de Paris a acté la reprise par Altitude Infrastructure des actifs de Kosc Telecom pour 14 millions d'euros.**

**Paris, le 2 juillet 2020** – Altitude Infrastructure, société française spécialisée dans les télécoms appartenant au groupe Altitude, a annoncé le rachat des actifs de Kosc Telecom, entreprise proposant une couverture très haut débit aux opérateurs sur l'ensemble du territoire français en s'appuyant notamment sur une offre fibre à destination des entreprises. Lundi 29 juin, le tribunal de commerce de Paris a validé l'offre de reprise pour un montant de 14 millions d'euros. Cette opération fait suite au placement de Kosc en redressement judiciaire en décembre 2019.

L'offre d'Altitude Infrastructure permet la reprise de la totalité des 62 salariés de la société et garantit la continuité de service pour les clients de l'entreprise.

*« Avec cette acquisition Altitude reprend une infrastructure très haut débit qui a été historiquement construite et pensée pour irriguer les entreprises partout sur le territoire. La crise que nous traversons a d'autant plus mis en lumière la nécessité pour les entreprises françaises de toute taille d'avoir accès à une couverture très haut débit de qualité dans toutes les zones du territoire. Préserver l'activité de Kosc permet d'offrir à ces entreprises les outils pour réussir leur digitalisation et avec elle la relance économique. »* souligne **Dorothee LEBARBIER, directrice générale de la société Altitude.** *"Nous apportons trente ans d'expertises à Kosc et avons l'intention de continuer à investir dans l'infrastructure technique qui est aujourd'hui performante et qui le sera encore plus demain".*

Conformément aux recommandations de l'ARCEP et de l'Autorité de la concurrence, ce sauvetage permet de continuer d'offrir à des dizaines d'opérateurs et à plus de 65 000 entreprises françaises une diversité d'offres, garantie d'une concurrence saine. Altitude avait déjà investi 1 million d'euros dans Kosc pour préserver l'activité pendant la période de redressement, ce qui a permis d'honorer les 4 000 commandes dont 500 en plein confinement.

*« Permettre le maintien d'une offre compétitive aux prix attractifs en matière de connectivité très haut débit est essentiel. Avec cette reprise, nous affirmons notre volonté de nous battre pour faire bouger les lignes dans ce marché français des télécoms d'entreprise. Nous avons la chance de faire partie d'un groupe familial, solide et conquérant, qui va mettre à disposition de Kosc toute son expérience »* explique **David ELFASSY, président d'Altitude Infrastructure.**

Opérateur historiquement spécialisé dans les Réseaux d'Initiative Publique (RIP), Altitude acquiert avec ce rachat la capacité de développer une activité dans les zones moyennement denses et très denses.

*« Le marché de Kosc est devant lui. Notre plan prévoit un retour à l'équilibre opérationnel en 2022. Nous allons investir 100 millions d'euros les cinq prochaines années pour peser dans la durée sur le marché B2B de la fibre optique. Avec Kosc, nous devenons le guichet unique des opérateurs d'entreprises avec des infrastructures complètes en termes d'offre et de couverture sur le territoire. Cette reprise correspond à un vrai "time to market" : le passage des entreprises à la Fibre optique, c'est maintenant. »* estime David ELFASSY.

**À propos de Altitude Infrastructure :**

Altitude Infrastructure, filiale de la holding familiale Altitude créée par Jean-Paul Rivière en 1990, accompagne les collectivités depuis 2001 pour construire, développer, exploiter et commercialiser des réseaux de télécommunications alternatifs. Avec près de 3 millions de prises FTTH contractualisées, Altitude Infrastructure compte parmi les leaders français de l'aménagement numérique du territoire et est présent sur 17 RIP (réseaux d'initiative publique) : 9 départements de la région Grand Est (Départements des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne, de la Marne, de la Meurthe- et-Moselle, de la Meuse, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, et des Vosges), 4 départements de la région Occitanie (Aude, Haute- Garonne, Pyrénées-Orientales et Tarn-et-Garonne), 3 départements de la Région Bourgogne Franche-Comté (Doubs, Côte- d'Or et Yonne), les départements des Alpes-Maritimes, de la Manche, des Landes, de la Vendée et les agglomérations de Vannes (Morbihan), de Maizières-les-Metz (Moselle), de Rodez (Aveyron) et la Métropole Toulon Provence Méditerranée (Var). En tant qu'opérateur d'opérateurs, il propose un catalogue de services ouvert à tous les opérateurs télécoms sur les réseaux déployés et est reconnu pour la neutralité de ses choix technologiques et la qualité de son exploitation.

**Pour en savoir plus :** <http://www.altitudeinfrastructure.fr> - @altitude\_infra

#### **Altitude**

Sylvie ROUX  
Contact presse  
[sylvie.leroux@pressentiel.fr](mailto:sylvie.leroux@pressentiel.fr)  
+33 (0)6 28 69 05 24

#### **Media Relations**

Tilder  
Patrick ROPERT  
[p.ropert@tilder.com](mailto:p.ropert@tilder.com)  
+33 (0)1 44 14 99 90